

**323<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 9 MAI 2026****RÉUNION VIRTUELLE**

---

**PRÉSENCES****MEMBRES ÉLUS :**

Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
Hinton, Jessica - v-présidente	Truro
Babin, Denise	Argyle
Burke-Saulnier, Andrea*	Clare
Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton <i>arrive à 9 h 05</i>
Clément-Fraser, Francine	Antigonish
Comeau, Michel	Clare
deViller, Clyde	Argyle
Haché, Philippe*	Inverness
Howlett, Katherine	Halifax
Lavigne, Hélène	Annapolis

**ABSENCE MOTIVÉE :**

Arsenault, Jeff	Halifax <i>(blâme infligé – rés. 322-01)</i>
Samson, Blair	Richmond

**PERSONNEL :**

Collette, Michel	directeur général
d'Entremont, Renaud	trésorier
Goud, Audrey-Maude	secrétaire corporative

\*En partie de la réunion.

**Samedi 9 mai 2026****1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil. Audrey-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée et confirme qu'il y a quorum.

**2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW**

La présidente procède à la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Clyde deViller, appuyé par Jessica Hinton, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

### 5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 5.1. Réunion 321 (régulière), virtuelle

*Hélène Lavigne, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 9 avril 2026. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

#### 5.2. Réunion 322 (spéciale), virtuelle

*Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Katherine Howlett, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion spéciale du 21 avril 2026. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 6. RÉOLUTIONS EN BLOC

- 6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 321 et 322
- 6.2. CORRESPONDANCE
- 6.3. RAPPORT COMITÉ D'ÉDUCATION
- 6.4. LETTRE DE MANDAT 2026-2027 DU CCJ
- 6.5. CONGRÈS 2026

#### **Résolution 323-01**

Denise Babin, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Clermont Charland se joint à la réunion et sa présence est prise en compte dans le quorum.

## 7. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC – POLITIQUE LINGUISTIQUE

### 7.1. NICOLE DUPUIS, FÉDÉRATION DES PARENTS ACADIENS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (FPANE)

Nicole Dupuis se joint à la réunion.

Nicole Dupuis, directrice générale de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE), fait une présentation portant sur le désir de la FPANE de voir plus de flexibilité en lien avec les communications aux familles dans la Politique linguistique.

Une période de questions de clarification s'ensuit.

La présidente remercie Nicole Dupuis pour sa présentation devant le Conseil.

Nicole Dupuis quitte la réunion.

### 7.2. ELLE PETERS, ÉLÈVE

Elle Peters se joint à la réunion.

Elle Peters, élève de 12<sup>e</sup> année au CSAP, fait une présentation portant sur son désir de voir plus de flexibilité dans la Politique linguistique, spécifiquement en lien avec la communauté afro-néo-écossaise.

Une période de questions de clarification s'ensuit.

La présidente remercie Elle Peters pour sa présentation devant le Conseil.

Elle Peters quitte la réunion.

## 8. DOSSIER DE LA RÉVISION DES POLITIQUES DU CONSEIL

Invités : Joël Rocque et Félix Collin

Joël Rocque et Félix Collin se joignent à la réunion.

La présidente rappelle que la révision des politiques a été réalisée par des experts dans le domaine. Ils se sont inspirés de politiques au niveau national en préservant l'unicité du CSAP et en assurant la conformité avec les lois applicables.

Les politiques proposées représentent une amélioration importante par rapport à celles dont le CSAP a actuellement; spécifiquement avec un langage commun et inclusif, une meilleure distinction entre politique et directive administrative, et de nouvelles politiques ancrées et conformes à la *Loi sur le CSAP*.

La présidente clarifie que les politiques proposées sont encore conformes aux philosophies et contenus généraux des politiques existantes et respectent la méthode préconisée, Carver.

Elle explique le déroulement de ce point à l'ordre du jour : les politiques seront présentées pour une adoption en bloc; elle précise toutefois que les membres auront la chance de retirer du bloc toutes politiques pour lesquelles les membres ont des questions ou qui nécessitent plus de discussions.

Les politiques qui nécessiteront plus de discussions seront renvoyées au comité des politiques pour une étude plus approfondie.

Joël Rocque et Félix Collin de la firme Emond Harnden expliquent les démarches prises pour en arriver aux documents proposés conformément à leur mandat. Ils clarifient que ce qui est proposé est bien basé sur les concepts de bonne gouvernance, la méthode Carver, ainsi que précisent que les politiques appartiennent au Conseil et que seul le Conseil en a le contrôle.

Philippe Haché quitte la réunion à 10 h et n'est plus compté pour combler le quorum.  
Il y a quorum.

Les membres posent des questions et font des commentaires au sujet de certaines politiques. MM. Joël Rocque et Félix Collin répondent aux questions.

Des 34 politiques proposées, les membres sortent du bloc huit politiques qui nécessiteront plus de discussions et qui seront acheminées au comité des politiques.

**Politiques sorties du bloc :**

1. Métapolitique
2. Engagement en matière de gouvernance
3. Rôle des membres du Conseil élu
4. Catégories de politiques
5. Code d'éthique et de conduite des membres du Conseil élu
6. Vérification du rendement de l'organisation
7. Politique linguistique
8. Écoles saines

**Résolution 323-02**

Michel Comeau, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil adopte les politiques en bloc telles que présentées et que celles-ci entrent en vigueur en septembre 2026.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

La firme Emond Harnden avait également été mandatée d'identifier les politiques de nature administrative qui devraient devenir des directives administratives afin d'être conforme à la méthode Carver et les pratiques de bonne gouvernance. Il est clarifié que le Conseil a toujours le droit de créer une politique dans le cas où le Conseil n'est pas en accord avec l'interprétation de la direction générale.

### **Résolution 323-03**

Katherine Howlett, appuyée par Jessica Hinton, propose que le Conseil abroge les politiques ci-dessous et mandate à la direction générale d'élaborer des directives administratives pour remplacer les politiques abrogées :

1. Communication
2. Site Internet des écoles du CSAP
3. Fermeture permanente d'école
4. Choix du nom d'une école ou d'une partie d'une école
5. Choix du nom d'un centre communautaire situé sur le terrain d'une école du CSAP
6. Accès et utilisation des réseaux
7. Usage de l'alcool dans les écoles
8. Protection des non-fumeurs
9. L'intimidation et le taxage d'élèves
10. Harcèlement/Prévention et intervention en matière d'intimidation (cyber)
11. Utilisation des téléphones cellulaires ou autres appareils portatifs personnels dans les écoles du CSAP
12. Voyages scolaires
13. Véhicule dont le moteur tourne au ralenti.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Finalement, les membres sont d'accord que la « politique temporaire » n'est plus nécessaire en raison qu'elle avait été mise en place au début du CSAP en 1996 en attendant plus de précision du nouveau Conseil dans le temps.

### **Résolution 323-04**

Clyde deViller, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil abroge la « politique temporaire ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Joël Rocque et Félix Collin quittent la réunion.

Philippe Haché se joint à la réunion 11 h 10 et sa présence est prise en compte dans le quorum.

## 9. AFFAIRES DU CONSEIL

### 9.1. CÉRÉMONIES COLLATION DES DIPLÔMES 2026

Les représentants du Conseil aux cérémonies de collation des diplômes 2026 sont identifiés. L'équipe de gestion fera un suivi auprès des représentants du Conseil pour confirmer les détails en lien avec le discours et la remise des prix, le cas échéant.

### 9.2. REPRÉSENTANTS ORGANISMES 2026-2027

#### 9.2.1. CG Université Sainte-Anne

Philippe Haché se déclare en conflit d'intérêts et se retire de la discussion. Il n'est plus compté pour combler le quorum.  
Il y a quorum.

#### **Résolution 323-05**

Hélène Lavigne, appuyée par Clyde deViller, propose de nommer Denise Babin à titre de représentante 2026-2027 du Conseil au sein du Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Philippe Haché retourne aux délibérations et sa présence est prise en compte dans le quorum.

#### 9.2.2. CA Fédération nationale des conseils scolaires (FNCSF) et substitut

#### **Résolution 323-06**

Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Hélène Lavigne, propose de nommer Diane Racette à titre de représentante 2026-2027 et Philippe Haché à titre de substitut 2026-2027 au sein du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

9.2.3. CD Réseau Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNÉ)

**Résolution 323-07**

Philippe Haché, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose de nommer Andrea Burke-Saulnier à titre de représentante 2026-2027 du Conseil au sein du Comité directeur du Réseau Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNÉ).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.3. DÉLÉGUÉS DU CONSEIL AUX DIFFÉRENTS CONGRÈS / AGA 2026

Les membres intéressés à participer aux divers congrès / AGA 2026 devaient soumettre leur formulaire de demande en avance. Les demandes furent reçues et la présidente et la vice-présidente confirment leurs recommandations.

9.3.1. 3 délégués AGA FNCSF

**Résolution 323-08**

Jessica Hinton, appuyée par Katherine Howlett, propose de nommer Diane Racette, Clermont Charland, et Clyde deViller à titre de déléguées à l'Assemblée générale annuelle 2026 de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2026 à Edmonton, Alb.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.3.2. 1 délégué AGA ACELF

**Résolution 323-09**

Hélène Lavigne, appuyée par Jessica Hinton, propose de nommer Philippe Haché à titre de délégué à l'Assemblée générale annuelle 2026 de l'Association canadienne de l'éducation de langue française (ACELF) qui aura lieu les 22 au 23 octobre 2026 à Halifax, N.-É.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.3.3. 2 délégués AGA FANE

**Résolution 323-10**

Hélène Lavigne, appuyée par Philippe Haché, propose de nommer Andrea Burke-Saulnier et Denise Babin à titre de déléguées à l'Assemblée générale annuelle 2026 de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) qui aura lieu le 12 novembre 2026 en format virtuel. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

9.3.4. 1 délégué AGA FPANE

**Résolution 323-11**

Hélène Lavigne, appuyée par Andrea Burke-Saulnier, propose de nommer Jessica Hinton à titre de déléguée à l'Assemblée générale annuelle 2026 de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) qui aura lieu à l'automne 2026.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 10.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

### 10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport est déposé. Le directeur général mentionne que certaines corrections furent apportées au document de dotation.

### 10.3. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le rapport est déposé.

### 10.4. COMITÉ ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### 10.4.1. Processus et outil d'évaluation du DG

### Résolution 323-12

Jessica Hinton, appuyée par Hélène Lavigne, propose que la Politique sur l'évaluation de la direction générale, ainsi que les documents connexes, soient adoptés, et que ce nouveau processus d'évaluation entre en vigueur dès juin 2026.

Il est également entendu que la politique sera envoyée à la firme Emond Harnden afin d'en assurer la conformité avec la méthode Carver.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les capacités des écoles dans la région métropolitaine;
- Les ouvertures prévues des nouvelles écoles : École Mer et Monde et l'École Baie-Sainte-Marie;
- Les ressources dans les écoles;
- L'enseignement en plein air;
- Le recrutement des élèves;
- La surveillance dans les écoles secondaires

#### 12. AVIS DE MOTION

Néant.

#### 13. COMITÉ À HUIS CLOS

*Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Andrea Burke-Saulnier quitte la réunion à 12 h 35 et n'est plus compté pour combler le quorum.

Il y a quorum.

#### 14. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Michel Comeau, appuyé par Denise Babin, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 15. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2024-11 et 2026-02, ainsi que les cas personnels 2026-02P et 2026-04P.

Il y a deux recommandations du comité à huis clos.

### **Résolution 323-13**

Clyde deViller, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2024-11.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **Résolution 323-14**

Francine Clément-Fraser, appuyée par Michel Comeau, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2026-02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 16. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 20 juin 2026 au Siège social.

## 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 13 h 25, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Diane Racette propose de lever la séance.*

---

Diane Racette, présidente

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative